



**Conseil d'établissement «En Sauvy »  
Mardi 24 février 2015 de 18h30 à 20h15**

<b>Présent-e-s :</b>	<b>Membres du Conseil d'établissement</b> Mme Wanda CARON, directrice Mmes Dominique CHABBEY LIGIER, Edith CHAMMARTIN, Catherine JUNOD, Patricia GEIGER, enseignantes Mmes Aline BONFANTINI, Diana DEL GROSSO HORVATH, Laure HOTTINGER et M. Rolf PITZOLU, parents Mme Geneviève SCHWARZ, représentante du GIAP Mme Claude HUGUET responsable des bâtiments scolaires  <b>Invitée : Mme Coupiac, Directrice du cabinet d'ergothérapie La Chrysalide</b>
<b>Excusés :</b>	M. Dominique DEMIERRE, responsable du service des affaires sociales de la Ville de Lancy
<b>Compte rendu :</b>	Barbara FABBI, secrétaire de Mme Caron Wanda

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du 14 octobre 2014
2. Quelques informations de la part de Mme Caron
3. Questions et divers de la part des membres du COET
4. Dès 19h00 Mme Coupiac => présentation sur la dyspraxie
5. Dernier COET de l'année

**SYNTHESE DE L'OBJET**

**ACTION / SUIVI**

**Introduction**

La présidente ouvre la séance à 18h30 en remerciant les membres de leur présence.  
M. Demierre est excusé.

**1. Approbation du compte-rendu du 14 octobre 2014**

Le compte-rendu du CoET du 14 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

**2. Quelques informations de la part de Mme Caron**

Mme Caron communique à l'assemblée l'avancement des différents projets de l'école :

- **Les jardinières fleuries** sont désormais exposées dans le préau de l'école, cette action a été réalisée autour de l'objectif "mieux vivre ensemble à l'école" et a permis de marquer le passage à l'hiver. Chaque enfant de l'établissement a créé une jardinière, soit 480 (au moyen d'une bouteille en PET) et à la fin de l'année scolaire les élèves pourront repartir avec.
- **Les pionniers du climat** : après avoir reçu une formation toutes les classes doivent définir un projet en lien avec l'environnement. Tous ces projets seront ensuite présentés lors de la fête du printemps qui aura lieu le 28 avril prochain. De plus amples informations sur cette fête parviendront aux parents prochainement.
- **Solidarcomm** : partenariat avec Terres des Hommes Suisse, toujours en lien avec l'agenda 21. Lors de la fête du printemps une récolte d'anciens téléphones portables sera organisée pour être recyclés et leur donner une "seconde vie". L'intégralité du bénéfice sera versé à Terre des Hommes Suisse et permettra de contribuer au financement de différents projets de développement en Afrique, Amérique Latine et Asie.
- **Ethnopoly** : la date du jeu est fixée au jeudi 21 mai 2015.  
La soirée de présentation et de préparation est prévue le 5 mai 2015.  
Pour le moment très peu de réponses nous sont parvenues et le nombre de bénévoles n'est pas suffisant.

- **Prix Chronos** : les rencontres entre les personnes âgées et les classes qui participent à ce concours se poursuivent.  
Mme Geiger, enseignante, témoigne de la richesse de ces échanges entre élèves et seniors.

Diverses informations :

- Après plusieurs discussions avec l'équipe enseignante le projet de fête – spectacle "jeunes talents" est abandonné.
  - A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institut Jaques-Dalcroze, certaines classes de l'école participeront à un concert qui aura lieu au Victoria-Hall le 20 juin 2015 à 14h00 (ouvert à tous).
  - Suite à de nombreux vols dans l'école, Mme Caron a organisé une rencontre avec la gendarmerie, les îlotiers, les travailleurs sociaux Hors Murs et tous les enfants de la division moyenne. Il était important que les enfants connaissent le risque encouru en cas de vol ou d'autres méfaits même à leurs jeunes âges. Après avoir écouté ces personnes, les élèves ont pu poser toutes sortes de questions, ce moment d'échange a été très interactif.
  - Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu le vendredi 27 et samedi 28 février 2015.  
Pour la prochaine rentrée scolaire aucun départ d'enseignant dans les trois divisions, statu quo.
  - Lors du conseil d'école de fin d'année 2013-14, les élèves avaient réfléchi sur les temps de récréation et avaient émis les vœux que durant les récréations soit mis à leur disposition différents jeux. Ces propositions ont été soumises à la mairie de Lancy et elles ont été acceptées. Un coffre avec des jeux différents (balles, raquettes) sera à disposition des élèves sous le bloc C, ils en seront responsables. La mairie prévoit également deux autres buts mobiles de hockey avec cannes et balles.
- Lors du projet conseil d'école les élèves devront créer un cahier de jeux à faire à l'extérieur et établir des règles communes pour toutes les classes.
- Sant'é'scalde : Mme Caron souhaite rencontrer les personnes qui ont géré les entraînements afin d'améliorer l'organisation pour la prochaine rentrée scolaire.

### 3. Question et divers de la part des membres du COET

M. Pitzolu souhaite savoir si les grèves du mois de décembre et janvier ont porté "leurs fruits" ?

Mme Caron répond que c'est un sujet délicat. La motion a donc été votée par les députés. Les personnes le plus en danger à l'heure actuelle sont les Directeurs d'école. Elle tiendra au courant les membres du COET lors de la dernière rencontre, début juin.

M. Pitzolu nous fait part d'une proposition d'amélioration pour l'agenda scolaire :  
La case du lundi est systématiquement vide et celle du vendredi systématiquement utilisée pour renseigner les informations du lundi.  
Je pense qu'il est possible de remédier à cette situation.

Mme Caron l'informe que ce document est officiel et qu'il n'est pas possible de le modifier.

Mme Bonfantini demande si les classes de 4P bénéficient bien de leçons de la gymnastique et s'il est autorisé que ces moments soit supprimés dans le cas de retard sur le programme scolaire, ou si la classe s'est mal comportée ?

Mme Caron confirme que toutes les classes de 4P doivent avoir 3 périodes hebdomadaires de corps et mouvements et qu'elles doivent être honorées toutes les semaines. Ces leçons peuvent être soit une ou deux fois de la gymnastique, de la natation, et une période rythmique hebdomadaire donnée par un enseignant MDAS – pour toutes les classes de la 1P à la 4P.

#### **4. Présentation de la dyspraxie par Mme Coupiac, Directrice de cabinet d'ergothérapie La Chrysalide**

Mme Coupiac explique à l'assemblée ce qu'est la dyspraxie =>  
Il s'agit d'un trouble de l'acquisition de la coordination, seuls les neuro-pédiatres peuvent poser ce diagnostic.  
Elle représente 6% de la population (tous les DYS confondus et selon les chiffres il y aurait plus de garçons que de filles).  
La dyspraxie affecte l'enfant dans toutes les activités de la vie : école, autonomie dans les activités de la vie quotidienne, les relations humaines, les loisirs et sport.  
Les principales manifestations de la dyspraxie => maladresse motrice, lenteur d'exécution, désorganisation, manque de fluidité dans les mouvements.  
Ce trouble n'a rien à voir avec l'intelligence de la personne au contraire étant donné que l'enfant va compenser ses manques il va de ce fait développer plus l'aspect cognitif de son cerveau.  
Ces enfants sont en grande souffrance et ont vraiment besoin de soutien, d'encouragement, d'empathie de leur entourage. La Dyspraxie est une maladie et si les thérapies (ergothérapie, logopédie, ...) diminuent les troubles, elles n'ont pas la prétention de la guérir. Elles permettent à l'enfant d'obtenir des automatismes et à lui faciliter la vie.

Le site officiel du département pour tous les troubles DYS peut être consulté à l'adresse suivante  
<https://edu.ge.ch/site/capintegration/>

## 5. Dernier COET de l'année

Le dernier conseil d'établissement de cette année scolaire aura lieu le mardi 2 juin 2015, il sera suivi d'un apéritif en salle des maîtres.

La séance est close à 20h30